

ont laissées réaliser des bénéfiques qu'elles ont ensuite rapatriés.

Au cours de mes voyages aux États-Unis et dans notre pays, je rencontre beaucoup d'Américains. Ils me demandent: «Pourquoi ne réduisez-vous pas l'incidence élevée de la propriété étrangère dans votre pays?» Ils disent qu'ils ne toléreraient pas la chose aux États-Unis et se demandent pourquoi nous la tolérons chez nous. Je suis fâché que nous la tolérions et c'est pourquoi la moitié des Canadiens, dirais-je, et moi-même, réclamons des actes sur-le-champ. Ce n'est pas nous montrer anti-américains. Qui-conque le laisse entendre cherche à brouiller le débat et manque d'honnêteté intellectuelle.

Mon exposé abordera quatre questions importantes qui sont autant de foyers d'inquiétude pour les Canadiens: la première a trait à la culture sociale; la deuxième, au nombre d'emplois que nous perdons du fait que les étrangers détiennent la plus grande part de notre économie; la troisième concerne l'exportation du patrimoine canadien puisque notre économie n'est qu'une filiale étrangère et, enfin, la quatrième se rapporte à la perte de notre indépendance politique résultant de l'appartenance et du contrôle étrangers de nos entreprises.

Pour en revenir à la culture sociale, je suis d'avis que le gouvernement a fait preuve, ces dernières années, d'esprit de direction notamment dans le domaine de la diffusion. Le contenu canadien des programmes radiodiffusés est actuellement régi par des lois et des règlements. Ceux qui s'appliquent à la radio et à la télévision exigent que les stations de radiodiffusion et de télévision appartiennent dans une proportion de 80 p. 100 à des Canadiens. C'est là une disposition assez sévère. De pareilles initiatives sont bienvenues, surtout en ce qui concerne la radiodiffusion. Je suis d'avis que d'autres mesures semblables devraient s'appliquer à plusieurs secteurs de l'économie si nous voulons être fiers de notre pays. Les initiatives dans d'autres domaines culturels ont été insuffisantes.

Le député de Fundy-Royal (M. Fairweather) a demandé que l'édition soit considérée comme une industrie à la fois délicate et importante pour l'évolution culturelle du Canada. J'en conviens. Je me souviens qu'à l'école primaire et secondaire certains de mes condisciples en savaient plus long sur Lincoln que sur Macdonald, sur Jefferson que sur Laurier, parce que les principaux manuels que nous avions étaient américains. On y parlait des hommes politiques des États-Unis et des célébrités de ce pays. Le gouvernement canadien doit faire preuve d'un plus grand esprit d'initiative dans ce domaine s'il veut sérieusement que le Canada soit géré par des Canadiens. Voyons un moment ce qui se passe dans le domaine des sports professionnels et en particulier du hockey. La Ligue nationale de hockey est dirigée des États-Unis. Sans doute de nombreux joueurs canadiens sont employés aux États-Unis; cependant, ce sont les capitalistes américains qui prédominent dans cette ligue. Il me semble que le débat actuel n'a pas du tout abordé ce domaine. On néglige apparemment la question de l'emprise étrangère sur notre culture.

Seul le Canada francophone fait exception à cet état de choses généralisé, puisqu'il n'est pas dominé par des étrangers. Le Canada francophone possède sa propre culture; les Canadiens d'expression française parlent leur propre langue, regardent leurs programmes de télévision et leurs films et entendent et lisent leurs propres chansons et auteurs. J'en suis fier et je suis également heureux qu'une partie du Canada se distingue par un côté tout à fait canadien qui n'est pas envahi par la culture améri-

caine. Je souhaite qu'il en soit de même au Canada anglophone, car notre pays n'en serait que meilleur et plus fort. Heureusement ou malheureusement, beaucoup dépend des lois que notre gouvernement sera disposé à adopter.

Pour ce qui est du second point, j'aimerais mentionner quelque chose qui inquiète bien des gens dans ma circonscription: la question des emplois perdus à la longue à cause de notre dépendance des sociétés étrangères. Plusieurs autorités en la matière ont traité de cette question. Je veux parler du rapport Watkins, du rapport Gray, et du député de Duvernay (M. Kierans), qui fut pendant plusieurs mois membre du cabinet. Ces gens ont parlé de notre dépendance des sociétés américaines. Nous exportons des matières premières et nous importons des produits finis. Le député de Duvernay et d'autres nous ont dit que nous perdions tous les ans des millions de dollars de salaires à cause de notre politique. Pour \$100 de matières premières que nous exportons aux États-Unis, nous assurons à nos travailleurs à peu près \$6.50 de salaires. Par contre, pour \$100 de produits finis que nous importons en échange de nos matières premières, nous assurons aux travailleurs américains entre \$30 et \$35 de salaires selon les produits que nous importons. Dans des échanges de ce genre, nous perdons entre \$20 et \$30 de salaires. C'est pourquoi les habitants de ma circonscription et de tout le pays s'inquiètent énormément de l'étendue de l'emprise étrangère sur notre pays, et de l'apathie du gouvernement.

Quel est le résultat du fait que nous ayons une économie de filiales? Que s'est-il produit lorsque les Américains ont institué leur surtaxe de 10 p. 100 en août dernier, ainsi que le programme DISC? Qu'ont fait les sociétés américaines qui ont des filiales au Canada? Dans certains cas, lorsqu'il leur a fallu restreindre la recherche, elles l'ont fait au Canada, et non aux États-Unis, si bien que les travailleurs canadiens en ont souffert. Je me souviens qu'il y avait une entreprise de fabrication de luges qui avait une filiale dans le sud de l'Ontario, et une autre en Californie. Par suite de l'imposition de la surtaxe, elle a réduit son activité dans le sud de l'Ontario, ce qui a fait perdre leur emploi à des Canadiens, et elle a transféré sa production en Californie. C'était tout à fait naturel, et je ne fais pas de reproches à l'entreprise américaine. C'est notre propre gouvernement qui est à blâmer. S'il avait élaboré une stratégie industrielle pour le Canada qui protégeât nos gens à la longue, cela ne se serait pas produit. On peut constater dans ma circonscription un exemple des conséquences de la propriété étrangère pour les travailleurs.

Ma circonscription renferme l'une des plus grandes mines de potasse du monde, exploitée par l'International Mineral Company, dans la ville d'Esterhazy. L'International Mineral est une société américaine, qui a son siège social au Nouveau-Mexique. Nous savons que la potasse est en excédent et que la production en a été ralentie. Comparons ce qui a été fait au Nouveau-Mexique et en Saskatchewan. Fait intéressant à noter, la production au Nouveau-Mexique a été réduite de 100 p. 100 à 90 p. 100, tandis qu'à Esterhazy, dans ma circonscription, la production a été ralentie à moins de 50 p. 100 de son chiffre normal, ce qui a de graves conséquences pour les travailleurs de la Saskatchewan et ceux de ma circonscription. L'incidence de ces mesures s'est fait sentir dans des villages comme Esterhazy, Longerburg et Churchbridge, dont la population varie de 1,500 à 3,500 âmes, où les travailleurs ont dû vendre leur maison à des prix de beaucoup inférieurs au prix de revient de la construction, parce qu'ils n'ont plus d'emploi, étant donné qu'il n'y a qu'une seule grande industrie dans la ville et qu'il n'y a que peu